

La MRC de Coaticook donne son appui pour déposer trois projets d'énergie solaire en réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec

Coaticook, le 25 mars 2026 – Le conseil de la MRC de Coaticook a adopté des résolutions visant à appuyer le dépôt de trois projets d'énergie solaire dans le cadre de l'appel d'offres en cours d'Hydro-Québec, dont la date limite est fixée au 31 mars prochain.

Depuis janvier dernier, la MRC de Coaticook a amorcé une démarche d'information auprès de la population concernant des projets d'énergie solaire à l'étude sur son territoire. Trois soirées portes ouvertes ont notamment été organisées par le promoteur, l'entreprise Natural Forces Québec afin de permettre aux citoyens de s'informer et d'échanger avec les intervenants concernés. À la suite de ces démarches, et après avoir validé que les projets répondent aux critères et orientations de sa Politique-cadre pour le développement des énergies renouvelables, la MRC a accordé son appui permettant au promoteur de procéder au dépôt officiel des projets. Nous rappelons que les projets à l'étude sont localisés dans les municipalités de Saint-Herménégilde, Compton et Coaticook et que toute l'information est disponible sur le [site web de la MRC de Coaticook](#).

« L'appui adopté par la MRC vise à permettre le dépôt des projets dans les délais prescrits. Il ne s'agit pas d'une autorisation de réalisation. Si les projets sont retenus par Hydro-Québec, plusieurs étapes d'analyse, de consultation et d'autorisation devront encore être franchies avant toute décision finale. Toutefois, nous croyons que ces projets sont bénéfiques pour notre région et pour son développement, en plus de contribuer aux besoins énergétiques de la province. », souligne Bernard Marion, maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton et élu responsable des dossiers liés aux changements climatiques.

Par sa compétence en aménagement du territoire, la MRC de Coaticook poursuivra son rôle d'analyse et d'encadrement dans ce dossier, en s'assurant que les préoccupations du milieu soient prises en compte tout au long du processus.

Plus de détails sur les projets

Trois projets distincts seront déposés dans le cadre de l'appel d'offres. À Saint-Herménégilde, il s'agit d'un projet d'une capacité estimée à 17 mégawatts sur 24 hectares. À Compton, le projet est estimé à 13 mégawatts sur 20 hectares, tandis qu'à Coaticook, il serait d'environ 4 mégawatts sur 10 hectares. Nous rappelons que ces projets seront soumis de manière indépendante et qu'il est donc possible que l'un, plusieurs ou aucun d'entre eux ne soient retenus par Hydro-Québec.

Ces projets s'inscrivent dans un optique de partenariat avec le promoteur, Natural Forces Québec et avec la Nation W8banaki. En effet, advenant leur sélection par Hydro-Québec, la MRC sera actionnaire et partagera, les retombées économiques générées par les projets.

Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

Information

Kévin Roy, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Coaticook
Sara Favreau-Perreault, agente de développement régional et stratégique

Entrevue

Bernard Marion, maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton et élu responsable du dossier changements climatiques

